



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 29 septembre 2021
CR N° 6**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – GILBERT Cédric

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid - BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Date limite d'engagement des équipes +16 ans : 13 octobre 2021 à 12h00 au CDHB 94 avec l'obligation de rattraper les 2 premières journées avant le 31 décembre 2021 (si les rencontres ne sont pas jouées au 31 décembre 2021, les 2 clubs seront pénalisés sportivement et financièrement)

Lors de vos mails au comité, merci de faire un mail par équipe en précisant la catégorie, le genre, la date de la rencontre et le nom de l'équipe adverse. Ce mail devant être envoyé au 5894000@ffhandball.net et en copie au 5894000.coc@ffhandball.net.

Derniers délais pour inscrire vos équipes en Coupe du Val-de-Marne, le tirage sera fait le mercredi 6 octobre 2021

MARTIGUA : La joueuse Leila ARRADON est autorisée en catégorie supérieure.

LA CAUDACIENNE : Le joueur Tristan CLINI est autorisé à jouer en catégorie supérieure

ENTENTE PLESSEENNE ET CHENNEVIERES : La COC donne son accord pour le regroupement temporaire de votre équipe -16 ans masculine. (article 24 des règlements généraux)

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre CSM Bonneuil HB / Joinville HB AS SCL 2 du 02-03/10/2021 :

La COC accepte le report de cette rencontre dans le cadre de l'inscription avant le 13 octobre, sous réserve que la rencontre soit jouée avant le 31 décembre 2021. Si la rencontre n'est pas jouée avant le 31 décembre 2021, les 2 clubs seront pénalisés sportivement et financièrement

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre le désengagement de l'équipe du Paris UC 5. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre La Caudacienne / Paris SG 5 du 02-03/10/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion de la rencontre qui aura lieu le samedi 2 octobre 2021 à 18h30 au gymnase Reuilly à Paris 12^{ème}. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Poule 1

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de Paris 18^{ème}. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule 4

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'Elan Chevilly Larue. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 16 ANS

Marolles : Amende pour non-présentation au délayage du 25 septembre 2021, mail trop tardif le samedi 25 septembre à 14h45. Amende suit.

Délayages départementaux :

Voici les poules pour le 2^{ème} délayage départemental du 09/10 octobre 2021.

Les équipes sont convoqués à la même heure

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit le délayage

Si l'équipe nommée en 1^{er} ne peut recevoir le délayages, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit le délayage.

Si l'équipe nommée en 2^{ème} ne peut recevoir le délayages, l'équipe nommée en 3^{ème} reçoit le délayage.

POULE A

US Créteil HB 2
Réveil de Nogent HB 2
Villiers EC HB

POULE D

HBC Choisy le Roi
US Créteil HB 3
Paris SG HB 2

POULE G

HBC Cachan
HBC Choisy le Roi 2
Marolles HB

POULE J

Villeneuve Ablon HB
CSA Kremlin Bicêtre
Parsi SC 2

POULE B

Thiais HBC
US Ivry HB 2
HBC Arcueil

POULE E

ASA Maisons-Alfort HB
CA l'Hay les Roses HB
US Villejuif HB

POULE H

US Ormesson
La Caudacienne
Paris 18^{ème}

POULE C

AS St Mandé HB 2
US Ivry HB 3
US Fontenay HB

POULE F

US Alfortville HB
Chennevières HBC
RSC Champigny

POULE I

Elan Chevilly Larue
ES Vitry
CSM Finances 2

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre l'engagement de l'équipe de la Stella St Maur HB 3 qui prend la place de l'exempt 1. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CHB Bry 2 / Stella St Maur HB 3 du 02-03/10/2021 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant le 31 décembre sous peine de pénalités sportive et financière pour les 2 clubs.

Rencontre Stella St Maur HB 3 / Martigua SCL 2 du 09-10/10/2021 :

St Maur : Merci de saisir rapidement la conclusion de match.

MOINS DE 16 ANS

Elite 75 : Amende pour non-présentation au délayage du 25 septembre 2021 sans prévenir.
Amende suit.

Délayages départementaux :

Voici les rencontres pour le 2^{ème} délayage départemental du 09/10 octobre 2021.

Paris SG HB 2 / ES Vitry

US Ivry HB / Elite 75

Rencontre en 2 x 25 minutes



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 4/2021

Valenton, le 29 septembre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET, et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Moins de 14 garçons

Vous trouverez les implantations du 2^{ème} délayage en pièce jointe. Nous présentons nos regrets aux clubs de Villejuif, St Mandé et St Maur dont nous avons dû décliner les propositions de salles.

Nous demandons instamment aux clubs de respecter le protocole suivant :

- **Tournoi de 3 équipes** : chaque équipe rencontre les deux autres (match de 2 fois 10mm, pause 5mm, temps mort 1 par mi-temps, exclusion 1mm)
- **Tournoi de 4 équipes** : 1er match équipe 1 contre équipe 4, 2ème match équipe 2 contre équipe 3 : puis les 2 perdants et les 2 gagnants dans l'ordre qui convient au plus grand nombre. (Match de 2 fois 8 mm, pause de 5mm, temp-mort 1 par mi-temps, exclusion 1mm).

Nous vous remercions de bien vouloir respecter le protocole ci-dessus pour ne pas reproduire quelques erreurs du premier tour où certains clubs hôtes ont fait jouer 6 rencontres, chaque équipe rencontrant les 3 autres.

Moins de 12 garçons

Le Perreux : nous avons pris en compte l'inscription de votre équipe moins de 12ans et vous demandons qu'elle intègre le troisième délayage.

Arcueil : nous avons noté que votre équipe moins de 12ans ne pourrait se déplacer à Fontenay samedi 2 octobre, manque de licenciés qualifiés.

Moins de 14ans Filles

Hay les Roses : Nous regrettons le désengagement de votre équipe moins de 14ans féminines suite problème sanitaire. Il sera toujours possible de vous intégrer dans le championnat qui suivra ces rencontres de délayage. Merci de nous tenir informer.

Moins de 12ans Filles

Ivry retire son équipe, elle sera remplacée par **Valenton**

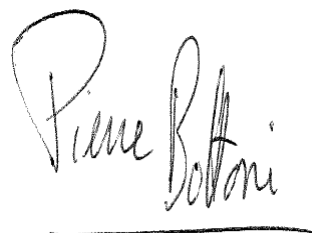
TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 décembre 2021
Dimanche 22 mai 2022

St Maur
Sucy

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu**
n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.